

Billet de l'instituteur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Billet de l'instituteur

« *Si le travail n'était pas obligatoire, écrivait un jour le pédagogue Jules Payot, l'immense majorité des gens tomberait dans la déraison et la sphère terrestre serait comme un gigantesque hôpital de fous.* »

Il y a des travaux qu'il est impossible d'aimer. Tout ce qui se fait sous l'empire de la contrainte, tout ce qui avilit l'individu et le réduit au rôle de machine ne peut être aimé.

Au contraire, les professions qui laissent à l'homme un idéal, qui respectent sa liberté de penser, de juger, qui ne musèlent pas son esprit d'initiative, ces professions, exigeraient-elles un dur labeur, restent néanmoins belles et réservent une large part de bonheur à ceux qui les exercent avec courage, confiance et bonne humeur.

Pour l'instituteur que guident des mobiles élevés, le travail n'est pas une corvée maudite, une besogne abrutissante commandée par l'impérieuse nécessité de vivre : c'est le devoir allégrement accepté, c'est la joie de faire le bien, c'est le refuge qui fait oublier les désillusions, les bassesses, les misères, petites et grandes, qui s'attachent inévitablement à notre existence. Sa tâche principale, l'instituteur l'accomplit dans sa salle d'école ; mais, la classe terminée, il lui reste des heures de loisir dont il peut faire l'usage qu'il lui plaît. Qu'il laisse aux bambocheurs, aux désœuvrés, aux névrosés de tout acabit les plaisirs grossiers et avilissants qu'on puise dans l'alcool et l'oisiveté !

Le travail manuel, surtout le travail en plein air, dissipera l'énerverment scolaire et produira en lui une saine détente. Un jardin, quelques fleurs, un rucher : que faut-il de plus pour égayer, distraire, chasser les idées noires, pour donner la joie au cœur et faire naître la chanson.

Après les heures laborieuses de la classe, l'esprit, lui aussi, réclame sa part de jouissances. Livres, revues et journaux sont là qui l'invitent à les suivre dans les sentiers tantôt fleuris, tantôt sévères, mais toujours captivants de la science ou de la fantaisie. Il peut s'engager librement dans la direction que lui suggèrent ses goûts et ses aptitudes. Chacun peut se créer ce qu'on est convenu de nommer une spécialité. Celui-ci deviendra un apiculteur expert, cet autre, au tempérament d'artiste, s'adonnera au dessin, à la musique et se hasardera même à enfourcher Pégase, son voisin, intrépide marcheur devant l'Éternel, emploiera ses vacances à courir monts et vaux à la recherche de quelques raretés

botaniques qu'il étalera amoureusement dans son herbier et dont il sera plus fier qu'Artaban.

Ces occupations extra-scolaires, si elles n'empiètent pas sur le temps réservé à l'enseignement, embelliront la tâche souvent ingrate du maître d'école ; elles lui permettront de s'isoler dans un petit monde intérieur où les perfidies, les compétitions, les menus potins de villages n'auront point accès. Il ne connaîtra ni le spleen morbide, ni le pessimisme déprimant, mais il éprouvera les bienfaisantes émotions d'une existence laborieuse et la douce satisfaction de dépenser utilement ses forces. X.



ENSEIGNEMENT GRAMMATICAL

(Suite.)

SYNTHÈSE DE LA PHRASE

Première leçon

Etude de la complétive déterminative

Base connue : le complément déterminatif.

I. Exemples suivants à la table noire :

La rivière de notre vallée est torrentueuse.

La résolution de Pierre est fort louable.

II. Le pronom relatif étant donné, l'élève remplace le complément déterminatif par la complétive déterminative convenable et nous aurons par ex. : *la rivière qui coule dans notre vallée* est torrentueuse ; ou, la rivière *que je vois couler dans notre vallée* est torrentueuse. La résolution *que Pierre vient de prendre* est fort louable ; ou la résolution *qui a été prise par Pierre* est fort louable.

III. Expliquer le nom de la complétive déterminative en la rapprochant du complément déterminatif.

IV. Analyse grammaticale des éléments de la proposition complétive.

EXERCICES D'APPLICATION

I. Les compléments déterminatifs étant donnés, les remplacer par des complétives déterminatives.

Ex. : Les vergers *des environs* du village sont quelque peu négligés qui devient : les vergers qui se trouvent autour du village sont quelque peu négligés.

II. La proposition principale étant donnée, l'élève détermine le sujet par une proposition complétive amenée par *qui*.

Ex. : Les terres..... rapportent peu devient : les terres *qui sont mal tenues* rapportent peu.